

Les entreprises, la lutte contre la corruption et le risque pénal – Après la loi Sapin 2

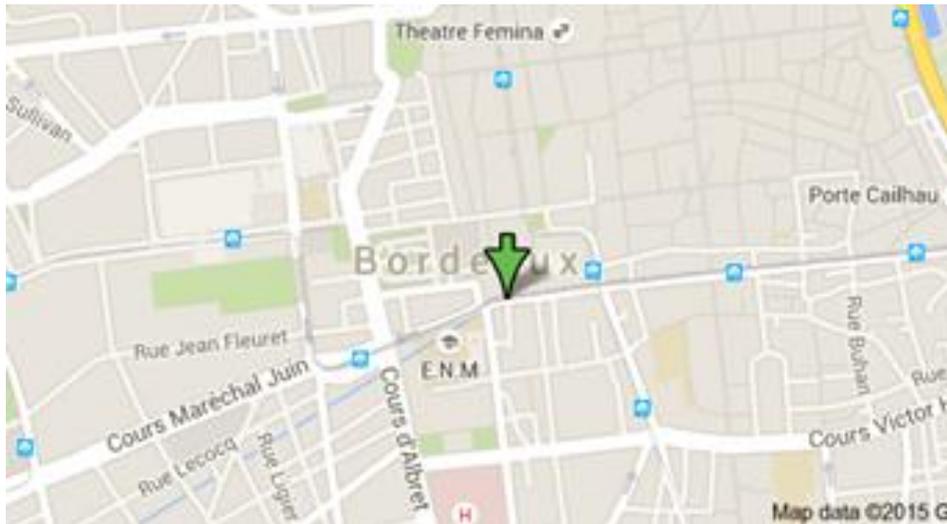
Tarif et droit d'entrée

Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire des avocats (6h)

Entrée libre, sur inscription, pour les étudiants et enseignants-chercheurs

Tarif : 150 euros pour la journée pour les professionnels

Plan d'accès :



Ligne B - arrêt Hôtel de Ville ou Ligne A - arrêt Hôtel de Ville

Depuis la gare Saint-Jean:

À l'arrêt "Gare Saint-Jean", prendre le tram "Ligne C" direction "Cracovie", descendre à arrêt "Porte de Bourgogne", puis prendre le tram "Ligne A" direction "Le Haillan Rostand", descendre arrêt "Hôtel de Ville"

Inscription obligatoire auprès de :
Anne-Marie Fauris
anne-marie.fauris@u-bordeaux.fr

Plus d'informations : anne-marie.fauris@u-bordeaux.fr

Les entreprises, la lutte contre la corruption et le risque pénal Après la loi Sapin2

Lundi 2 juillet 2018

Pôle juridique et judiciaire-Amphi Duguit



Direction scientifique

Valérie Malabat

Professeur, Université de Bordeaux

ISJ
Institut de sciences criminelles
et de la justice

université
de BORDEAUX

9h00 Propos introductifs

Valérie Malabat, professeur à l'Université de Bordeaux, directeur de l'Institut de sciences criminelles et de la justice

9h15 Les mesures de prévention et de détection

Dominique Lencou, Expert-comptable commissaire aux comptes, Expert près la Cour d'appel de Bordeaux agréé par la Cour de cassation, Expert près la Cour administrative d'appel de Bordeaux, Président d'honneur du Conseil national des compagnies d'experts de justice

Ronan Raffray, professeur à l'Université de Bordeaux

10h15 Échanges avec la salle et pause

10h45 Les lanceurs d'alerte

- En droit du travail : par **Gilles Auzero**, professeur à l'Université de Bordeaux et Me **Jean-Marc Chonnier**, Fidal
- En droit de la fonction publique : par **Sylvain Niquège**, professeur à l'Université de Bordeaux

11h45 Échanges avec la salle

Poursuites et sanctions

14h00 La convention juridique d'intérêt public

Virginie Peltier, professeur à l'Université de Bordeaux

14h30 Les poursuites en cas de corruption internationale

Valérie Malabat, professeur à l'Université de Bordeaux

15h00 Echanges avec la salle et pause

15h30 La sanction de mise en conformité

Evelyne Bonis, Professeur à l'Université de Bordeaux

16h00 La lutte contre la corruption et les entreprises en Outre-Mer

Sarah-Marie Cabon, Maître de conférences à l'Université de Polynésie Française

